



## Règlement classe de vente NOFON Championship 2025

- Responsable : Ingrid Liekens e-mail : [ingrid.liekens@telenet.be](mailto:ingrid.liekens@telenet.be) GSM : 0478/226949
- La salle de vente est ouverte après le vernissage à partir de 11h30.
- Fermeture de la salle de vente dimanche 21/12 à 15h00.
- Délogement des oiseaux non-vendus dimanche 21/12 à 15h00.

### Général

- Chaque amateur peut vendre des oiseaux.
- Les oiseaux vendus ne peuvent quitter la salle de vente qu'en boîte en carton.
- Aucune boîte, avec ou sans oiseau, peut entrer dans la salle d'expo.
- Aucun cageot n'est autorisé dans l'expo, même pour les vendeurs.
- La classe de vente est réservée aux amateurs et aux éleveurs qui sont membres d'une des fédérations agréées par la COM.
- Des cages spéciales pour les perruches et les grands oiseaux sont disponibles.
- Des étagères spéciales sont prévues pour les cages spéciales.

### Directives aux vendeurs

- Chaque cage doit porter un label délivré par l'organisation.
- Il peut s'agir également d'une étiquette personnelle sur laquelle l'organisation placera le numéro de la cage.
- Il y a un maximum de deux oiseaux par cage, pas plus. Deux oiseaux dans une cage signifie une vente par couple; un oiseau est une vente seule. Les cageots ne sont pas autorisés.
- Les cages doivent être propres. Des cages en carton peuvent être louées sur place au prix de 2 €.
- Les étiquettes indiquent le prix de vente et le nom du ou des oiseaux et doivent être collées sur les cages par le vendeur.
- Les cages doivent être prévues en nourriture pour 24 heures.
- Les fontaines sont fournies par l'organisation.
- Il n'y a aucun frais.

### Notes importantes

- Le formulaire d'inscription doit être rempli correctement. Les inscriptions se font sur place. Enlogement des oiseaux mercredi 17/12 de 14h00 à 22h00 et le vendredi 19/12 de 14h00 à 20h00
- Utilisez uniquement le bulletin d'inscription de l'organisation.
- Écrivez clairement et sans ratures. ---
- Seuls les oiseaux en bonne santé sont admis. Les organisateurs ne sont pas responsables en cas de vol, de mort ou de fuite.
- Pour les oiseaux qui ont besoin de certaines vaccinations, les papiers doivent être donnés. Il en est de même pour les oiseaux nécessitant une nourriture spéciale.

### Important

- 10% du montant des oiseaux vendus sera prélevé par l'organisation.
- Le paiement sera effectué le dimanche soir.
- Les lois de la région flamande et wallonne vont être appliquées aux oiseaux européens. L'organisation n'est pas responsable en cas de non-respect de ces lois.



## CLASSE DE VENTE– Championship 2025

ORGANISATION PAR: “ NOFON ASBL.”  
à CC Klein Boom le 20 & 21 décembre 2025

Nom et prénom de l'amateur : ..... Tel.: .....  
Adresse : ..... Code postale ..... Commune: .....

**Formulaire à remplir intégralement en lettres capitales** E-mail: .....

<u>Nr.</u>	<u>Numéro de cage</u>	<u>Nom d'oiseau (des oiseaux) - indiquez le sexe et la couleur. En cas de vente par couples, indiquez deux oiseaux par numéro de cage</u>	<u>Prix demandé</u> <u>€ 00,00</u>
3		Les paires ne sont vendues que par paire	
4		Les paires ne sont vendues que par paire	
5		Les paires ne sont vendues que par paire	
6		Les paires ne sont vendues que par paire	
7		Les paires ne sont vendues que par paire	
8		Les paires ne sont vendues que par paire	
9		Les paires ne sont vendues que par paire	
10		Les paires ne sont vendues que par paire	
11		Les paires ne sont vendues que par paire	
12		Les paires ne sont vendues que par paire	
13		Les paires ne sont vendues que par paire	
14		Les paires ne sont vendues que par paire	
15		Les paires ne sont vendues que par paire	
16		Les paires ne sont vendues que par paire	
17		Les paires ne sont vendues que par paire	
<b>Un couple dans une cage ne peut être vendu qu'en couple.</b>			<b>Total</b> €
<b>Paiement sur place à partir de 16 h. Montant reçu : .....</b>			<b>- 10%</b> €
<b>Oiseaux invendus Retour des oiseaux      Oiseaux reçus : .....</b>			<b>A recevoir</b> €